

## « Les Mains Vertes »

### Participants :

Ouvert à tous les Valdeblorois

*Les membres du jury sont exclus du concours.*

### Critères d'évaluation :

- Propreté des lieux (20 points)
- Originalité de la réalisation (20 points)
- Qualité du fleurissement (20 points)
- Harmonie de l'ensemble (20 points)

### Dates à retenir :

- Inscriptions jusqu'au 14 juillet 2017,
- Passage du jury entre le 15 juillet et le 4 août 2017,
- Remise des prix Samedi 5 août lors de la Fête Patronale de La Bolline.

**Aucun droit d'inscription n'est demandé.**

✂-----  
***Fiche d'inscription à retourner avant le 14 juillet 2017***

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone (Obligatoire) :

E mail :

**Désire s'inscrire au concours 2017.**

*Nous vous rappelons que les jardins, balcons et terrasse fleuris doivent être visibles de la rue.  
Par leur inscription, les candidats autorisent l'organisateur à prendre des photos des plantations et à les utiliser  
à toute fin de communication.*

Date :

Signature :

**Formulaire à retourner à l'Office de Tourisme, à Colmiane 06420 VALDEBLORE  
Ou par e-mail, [otcolmiane@orange.fr](mailto:otcolmiane@orange.fr) avant le 14 juillet 2017.**

# « Les Mains Vertes » de Valdeblore

## REGLEMENT DU CONCOURS

L'Office de Tourisme de Valdeblore La Colmiane organise le concours Les Mains Vertes de Valdeblore 2017.

### Article 1 : Concours

Il a pour but de récompenser les initiatives privées en matière de fleurissement, concernant les bâtiments ou les espaces privés ; exemple : jardins, balcons, terrasses etc...

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Il est réservé aux propriétaires résidents permanents, aux résidents secondaires et aux locataires. *Les membres du jury sont exclus du concours.*

### Article 2 : Annulation

L'Office de tourisme de Valdeblore La Colmiane se réserve le droit d'annuler le concours en cas de force majeure et de modifier le présent règlement ; toute modification a un effet immédiat.

### Article 3 : Critère de visibilité

Le jugement s'effectuera depuis le domaine public. Ainsi, les jardins, balcons, fenêtres, murs et façades devront être visibles de la rue.

### Article 4 : Jury

Le jury sera composé de 3 personnes qui effectueront un passage entre le 15 juillet et le 4 août 2017.

### Article 5 : Inscriptions

Les personnes désireuses de participer à ce concours peuvent s'inscrire :

- en renvoyant la fiche d'inscription par courrier, à l'Office de Tourisme La Colmiane 06420 VALDEBLORE
- en déposant la fiche d'inscription à l'accueil de l'Office de Tourisme,
- en renvoyant la fiche d'inscription par mail, à l'adresse [otcolmiane@orange.fr](mailto:otcolmiane@orange.fr)

Aucun droit d'inscription n'est demandé. L'inscription au concours « Les Mains Vertes » de Valdeblore entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury.

### Article 6 : Publication des photographies et des noms des gagnants

Le jury se réserve le droit de photographier les différentes compositions pour une exploitation éventuelle des clichés (bulletin municipal, presse, ...). L'accord du propriétaire pour la publication des photos et de son nom est acquis lors de son inscription.

### Article 7 : Critères de sélection

Le jury apprécie dans chacun des projets représentant les qualités de fleurissement et d'embellissement, en tenant compte de l'esthétisme, de l'originalité de la création, de la qualité de réalisation.

La dimension des lieux n'est pas un critère déterminant pour le jury.

Les éléments d'appréciation pour ce concours, totalisés sur **80 points**, sont les suivants :

- Propreté des lieux (20 points) ;
- Originalité de la réalisation (20 points)
- Qualité du fleurissement (20 points)
- Harmonie de l'ensemble (20 points)

### Article 8 : Répartition des prix

Les trois premiers du concours recevront un prix.

La cérémonie de remise des prix du concours se tiendra le samedi 5 août au cours de l'apéritif d'honneur de la fête patronale de La Bolline Valdeblore.

**Date limite des inscriptions : le 14 juillet 2017**